



L'En'robé

Bulletin d'information des salarié-e-s des cabinets d'avocats n°292

Le 7 mars... on bloque économiquement la France

Malgré les millions de salarié.e.s qui se sont mis.e.s en grève et descendu.e.s dans la rue contre cette réforme inique, le gouvernement persiste.

Depuis plusieurs années, les gouvernements qui se succèdent ont une seule obsession, celle du « travailler plus ». Il s'agit de forcer à tout prix les gens à faire de vieux os au boulot.

Contrairement à ce que laisse entendre le gouvernement dans les médias, il faut bien comprendre qu'il n'y a pas besoin de « sauver » le système de retraite. Si les experts prévoient un déficit à court terme, il est tout à fait gérable. Et ce, simplement parce qu'il n'y a aucune dérive des dépenses de retraite. Selon le rapport du Conseil d'Orientation des Retraites, ces dépenses devraient stagner... voire largement baisser.

Mais ce sont surtout les recettes qui font défaut. Cela est dû à plusieurs facteurs :

- Les mesures d'austérité imposées à la fonction publique territoriale et hospitalière qui, par le gel du point d'indice, la réduction d'effectifs... réduisent le volume des cotisations collectées.
- Les exonérations de cotisations évaluées à plusieurs milliards d'euros. Une note du Conseil d'Analyse Economique explique que ces exonérations n'ont pas fait preuve de leur efficacité en termes d'emplois.
- Les aides aux entreprises qui ont explosé ces dernières années. Si on ramenait ces dernières à leur niveau de 2018, cela représenterait, pas moins de 60 milliards d'euros.

En fait, l'objectif de cette réforme est simplement d'épurer la dette de l'état sur le dos des salarié.e.s, dette résultant de cadeaux aux entreprises.

Pour autant, la CGT n'est pas opposée à une réforme, mais une réforme qui permet aux femmes, aux moins qualifié.e.s et à celles et ceux qui effectuent des travaux pénibles, d'avoir une retraite décente. Une réforme qui augmente l'ensemble des pensions. Une réforme juste et solidaire.

C'est pour cela que nous bloquerons le pays le 7 mars. Chaque salarié.e en grève comptera et chaque manifestant.e montrera à quel point nous sommes en colère.

Parce que nous sommes toutes et tous concerné.e.s, nous serons toutes et tous en grève et en manifestation. Ce sera peut-être le début d'un âpre combat si le gouvernement ne cède pas. Nous ferons tout pour gagner.

Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « Avocats »

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes